

<p style="text-align: center;"><b>COMITÉ de VILLAGE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PIRAILLAN / LE CANON / L'HERBE – 18 MAI 2021</b></p> <p style="text-align: center;"><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS</b></p>
--

**Présents :**

- Nicole Arcas
- Patrick Bouilleau
- Dominique Bodin
- François de Bercegol
- Patrick Saldou
- Benoit Bosredon
- Jean-Michel Despax
- Christophe Massie
- Marion Girault-Rime
- Flavie Jactel
- Patrick Ducasse
- Théo Delrieu
- Olivier Deranlot

**OUVERTURE**

- M. le Maire remercie les participants de leur engagement
- Volonté de l'équipe municipale de développer la démocratie participative et de se rapprocher des citoyens : conseils de village, pour améliorer le cadre de vie au quotidien, le comité de suivi des associations, le réservoir d'idées
- M. le Maire aurait souhaité réunir ces conseils plus tôt et en présentiel, mais en raison du contexte sanitaire la Ville a choisi de réunir ces conseils en visio avant la saison
- Rôle du comité : donner des informations et surtout proposer des idées pour répondre aux préoccupations des habitants des villages de Piraillan, du Canon et de l'Herbe, au plus près du terrain
- Président : Thomas Sammarcelli, et animateur, Manuel Rulier
- Au terme des échanges : rapporteur et secrétaires pour faire avancer les solutions concrètes au cadre de vie

**PRÉSENTATION**

**Thomas Sammarcelli : élu référent**

**Manuel Rulier : modérateur**

**Rappel**

- Rôle du conseil de village : améliorer la qualité de vie et le bien vivre ensemble, faire émerger des projets de terrain liés au village  
Les membres constituent le noyau dur et peuvent être sollicités par les autres habitants
- Composition : 18 citoyens membres, 2 réunions/an avec restitution de chacune à M. le Maire et son équipe.
- Répartition des rôles :

- Président : participe à l'ordre du jour, répond aux questions sur l'action municipale
- Animateur : conduit et modère les débats
- Rapporteur : membre du comité qui rapporte les projets au Maire
- Secrétaires : établissent le compte-rendu qui sera transmis au Maire
- 2 conseils de villages / an et une plénière avec tous les conseils
- Les membres choisissent les membres du bureau sous 8 jours : rapporteur et secrétaires de séance
- La Ville se charge de la prise de note pour le conseil d'installation et de la création d'une adresse mail dédiée au conseil de village. En cas de question : [secretariat.lr@legecapferret.fr](mailto:secretariat.lr@legecapferret.fr)
- Les citoyens membres établissent leur méthode de travail : groupe WhatsApp, réunions de terrain dès que la règlementation le permettra, etc...). Tous les membres sont d'accord pour transmettre leur adresse mail et leur portable aux autres membres du groupe (uniquement), et mettre en ligne les relevés de décisions une fois présentés au Maire.
- Rappel : les citoyens transmettent le règlement des conseils signés au secrétariat. Envoi document à M. Bosredon
- Restitution à M. le Maire sous un mois.

**La Ville a reçu les questions des citoyens et les en remercie. Objectif : en tirer 3 à 4 projets à travailler**

## **PILOTAGE**

### **1ers éléments de réponse :**

- Membres tirés au sort : demande d'obtenir la liste pour savoir quels membres seront proposés pour être renouvelés à mi-mandat

## **SÉCURITÉ / MOBILITÉ**

### **1ers éléments de réponse**

- Respect de la vitesse : la Ville passera l'ensemble des lotissements à 30 km/h. Elle va renforcer ses radars pédagogiques, afin de mieux connaître la vitesse réelle, et ses contrôles de vitesse avec verbalisation.
- Présentation en séance d'un projet d'aménagement pour casser la vitesse avec installation de chicane et voie verte au sol, sur le bas du boulevard des Mimosas et sur l'avenue des Goëlettes, à titre d'exemple.
- Dispositif de barrières anti-waze à titre expérimental, avec retour d'expérience en fin de saison
- Pour tous les dysfonctionnements sur l'espace public : télécharger « Tell My City »

## **Propositions**

- Veiller à la signalétique sur les lotissements
- Proposer de casser la vitesse sur le secteur
- Attendre le retour d'expérience des barrières anti-waze avant de proposer des solutions alternatives,
- Empêcher les cars de décharger les visiteurs juste à côté de la Villa Algérienne, chercher un espace de stationnement plus éloigné de la cale de mise à l'eau, comme l'arrêt du 601 au rond-point de l'Herbe ou vers l'allée des Cèdres, en veillant au cheminement des personnes âgées : projet à approfondir
- Problèmes de stationnement anarchique
- Veiller à la remise en place de la chaîne à Piraillan régulièrement vandalisée : réfléchir à la mise en place d'une barrière avec une caméra vidéo comme à l'Herbe : projet à approfondir

## **TRAVAUX TERRESTRES ET MARITIMES**

### **1ers éléments de réponse**

- Stationnement au Canon : prolongement
- La Mairie n'a pas la possibilité d'intervenir sur le choix des commerces au Canon, pas de droit de préemption, la Ville est informée souvent en dernier lieu, au moment du changement de façade.
- Stationnement sur les trottoirs au Canon : pas de potelets pour le moment
- Réensablement des plages avec le SIBA chaque année

### **Propositions**

- Renforcer le nettoyage des déchets ostréicoles, sur les plages et l'espace public. La Ville a engagé le dialogue avec le syndicat de la Côte Noroit, qui s'est traduit par le nettoyage de deux premières friches ostréicoles, et renforcera la sensibilisation.
- Trouver une solution pour la gestion des déchets

## **VIVRE ENSEMBLE**

### **Propositions**

- Quelles pourraient être les idées pour l'avenir de l'ancienne poste du Canon ? Identifier des pistes à proposer à la Ville
  - o Projet touristique / lieu de rencontre pour les métiers de la mer / Maison de la mer ?
  - o Tiers lieux, recyclerie, espace communautaire, en lien avec la COBAN
  - o Espace de réunion pour les associations

## **ENVIRONNEMENT**

### **1ers éléments de réponse**

- Remettre les poubelles sur les plages : projet de la Ville d'étendre les plages dites « zéro déchets » à la Garonne (comme en 2020) et au Truc Vert, en renforçant la communication vers les usagers
- Nettoyage des plages : outils adaptés
- Changement des lumières dans le village et demande de baisser la luminosité ou la remettre en jaune : faisabilité à analyser par la Ville
- Fragilisation des dunes : prise d'un nouvel arrêté municipal interdisant la pratique des deux roues sur le cordon dunaire, les plages du bassin, le bas de dune et la laisse de mer, autorisé sur l'estran

### **Propositions**

- Sensibiliser les visiteurs sur la fragilité des dunes, sur les bonnes pratiques, dans une logique éducative

## **MOBILITÉ**

### **1ers éléments de réponse**

- Protéger les cyclistes notamment dans la descente du Canon : étude en cours sur les pistes cyclables à renforcer au sein de la commune, avec hiérarchisation en fonction des enjeux de sécurité, de faisabilité technique et juridique
- 2 possibilités pour favoriser les modes doux : une piste cyclable, réservée aux vélos, et une voie verte, plus large permettant la circulation piéton et cyclable

### **Propositions**

- Recréer la continuité entre l'Herbe et le Canon, en tenant compte de la dune du Canon. Traiter en priorité la zone dangereuse de la montée vers l'Herbe en renforçant la signalétique, notamment à l'entrée des Vallons
- Rengraisser la plage jusqu'à la Bécassière pour faciliter le passage piéton entre l'Herbe et le Canon lors des marées basses

## **VIVRE ENSEMBLE**

### **1ers éléments de réponse**

- Pratique de la chasse à proximité des habitations : la règle fixée est que les chasseurs tirent dos aux maisons
- Dépôts sauvages : verbalisation possible uniquement en flagrant délit, création de la déchèterie temporaire dédiée aux déchets verts à la Vigne chaque printemps et chaque automne (en attente de l'installation d'une déchèterie pérenne). Lancement prochainement d'une campagne de sensibilisation contre les incivilités de manière générale
- Marché de Piraillan : travaux de réfection des sols et des sanitaires cette année

### **Propositions**

- Renforcer la gestion du marché de Piraillan : veiller au stationnement,
- Imaginer un aménagement différent qui permette de moduler des espaces utilisables hors saison
- Envisager des animations en hors saison, à l'image du marché des artistes de Claouey

## **CONCLUSION :**

- Prochain conseil de village début octobre
- D'ici là :
  - o Désignation du rapporteur et des deux secrétaires
  - o Détermination d'une méthode de travail et réflexion sur les projets à porter par le conseil de village
  - o Restitution à M. le Maire sous un mois